

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 58 (1922)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : PIERRE BOVET : *L'éducation de l'instinct social.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *Histoire de l'instruction publique des jeunes filles à Genève.* — *Groupement d'éducation féminine.* — *Les maîtres abstinents à Zoug.* — *Au Neuhof de Pestalozzi.* — *Bibliothèque pour tous.* — PARTIE PRATIQUE : ADRIEN REVERCHON : *La fontaine de l'école.* — CHARLES SICHLER : *Les cartes postales au service de l'éducation.*

L'ÉDUCATION DE L'INSTINCT SOCIAL

L'instinct social doit être éduqué. Comment en douterions-nous au lendemain de l'épouvantable guerre ?

Ce n'est pas en cédant à leurs instincts combatifs et belliqueux que la grande masse des soldats se sont rués à la mort, ici pour attaquer en pleine paix, là pour défendre le sol de la patrie ou les libertés menacées. L'instinct social, qui groupe les hommes en peuples et en communautés, a eu beaucoup plus de place dans leur conduite que l'instinct combatif. Pour éviter les guerres de demain nous comptons sans doute sur une canalisation de l'instinct de combat, nous cherchons à découvrir ce que W. James appelle l'équivalent moral de la guerre ; dans la lutte chevaleresque, dans l'effort héroïque pour autrui — mais nous aspirons surtout à une extension de l'instinct social qui nous permettra de ne pas arrêter nos sentiments de sympathie et de bienveillance aux frontières de notre pays, de notre confession et de notre langue, mais qui les étendra à l'humanité tout entière : « Un seul Père dans les cieux, une seule famille sur la terre ». C'est ce qu'a bien senti, pour le dire en passant, le Comité du Congrès international d'éducation morale, qui s'assemblera à Genève en 1922. Il a mis à son ordre du jour deux sujets : « L'esprit international et l'enseignement de l'histoire. La solidarité et le service social, » — qui l'un et l'autre témoignent qu'aux yeux des hommes qui en tous pays s'occupent d'éducation morale, l'éducation sociale doit passer aujourd'hui au premier plan.

J'ai fait allusion à la guerre des peuples. Mais la guerre civile aussi témoigne certes d'une lacune dans l'éducation de la solidarité.

Et si du monde des adultes nous passons au centre plus restreint de la jeunesse et aux bancs de la classe, les constatations sont les mêmes. La criminologie a étudié dans les grandes villes des bandes de jeunes délinquants dans lesquelles l'instinct social devait être un facteur de danger public.

J'ai parlé de la salle d'école. Qui ne connaît les « mauvaises classes, » — celles dont l'esprit de corps est tourné contre le maître, contre la discipline. Là encore l'éducation s'impose.

La tâche n'est pas tant d'éduquer à la solidarité (nous allons voir qu'elle est naturelle), mais d'éduquer la solidarité elle-même pour la défendre de complications dangereuses et anti-sociales.

La solidarité, ou disons plus précisément : la sociabilité, est en effet instinctive. J'entends par activité instinctive quelque chose de très précis : une activité qui est adaptée, utile, mais qui n'a pas été apprise, qui est inconsciente du but qu'elle se propose et des moyens qu'elle choisit pour cela, qui est uniforme dans toute une espèce animale. On peut ajouter que chaque instinct, quoique nous le disions inné, a son époque dans la vie de l'individu (instinct de la succion, instinct de la marche, instinct combatif, instinct de collection, instinct maternel). Il se manifeste à ce moment-là avec une intensité particulière et, s'il n'est pas contrecarré, crée à partir de ce moment-là des habitudes.

Dans l'espèce humaine ces activités instinctives se constatent comme chez les animaux, et nous pouvons là, mieux même que chez l'animal, en vérifier le caractère inconscient et aveugle. Demandez à des enfants de 10 à 14 ans pourquoi ils se battent, les réponses qu'ils vous donneront vous frapperont par la futilité des motifs allégués. Vous n'échappez pas à l'impression que ce sont là des prétextes plutôt que des mobiles. Souvent aussi les garçons vous répondent : « Pour rien » ou « Pour le plaisir ». Et c'est là la vraie réponse. Mais cette impulsion aveugle et cette satisfaction immédiate procurée par l'activité même sont précisément caractéristiques de l'acte instinctif. Nous concluons donc à la présence dans l'homme d'un instinct de combat.

Des faits semblables s'observent en matière de sociabilité. Un livre de Johanna Spyri narre l'histoire d'enfants qui ont décidé de former une société de chant sans songer un instant à chanter. La société était son but à elle-même. Ce n'est pas une caricature. Je connais moi-même une bande de garçons qui s'est constituée en club de football. Ils lui ont donné un nom : « Victoire », ils ont élu

leur comité, fixé une cotisation, composé une carte de membre. On n'a jamais acheté un ballon, ni joué une partie.

De faits pareils, de la fréquence avec laquelle des garçons fondent les sociétés les plus inattendues, nous concluons à l'existence d'un instinct social.

J'ai le privilège de pouvoir donner ici la primeur d'un document daté de *Lausanne, le 24 octobre 1919* et qui porte cinq signatures de garçons :

Association du Mouchoir noir.

Notre association a pour buts de défendre les faibles et de s'aider les uns les autres, d'approfondir les Mystères et de se développer dans les sports.

Je jure sur la tête de mes parents morts que je suivrai sans trahir les statuts du Mouchoir noir.

Signature des membres :

L'instinct social a son époque caractéristique : 12 à 14 ou 15 ans. Il paraît beaucoup plus marqué chez les garçons que chez les fillettes.

Chaque instinct s'accompagne de sentiments caractéristiques. Dans les satisfactions de l'instinct social humain nous pouvons distinguer divers niveaux. (Je laisse de côté — cela nous entraînerait trop loin — les sociétés familiales.)

Il y a le plaisir de la *grégarité* : être réunis nombreux, se sentir les coudes. La joie de la foule, les enfants la connaissent bien.

Il y a ensuite les satisfactions de la *conformité* : le plaisir d'être dans le rang, d'être beaucoup à faire la même chose, d'avoir une activité conforme à la règle. Les enfants ont ce goût de l'égalité. S'il en faut profiter dans les leçons de gymnastique, il faut veiller surtout à ce qu'il n'engendre pas une tyrannie qui étouffe les initiatives.

Il y a ensuite le sentiment de la *solidarité*, qui implique une société déjà organisée avec division du travail et échange de services. Kerschensteiner a montré quel rôle les travaux manuels peuvent jouer pour donner à l'écolier ce sentiment. Le beau livre de l'instituteur bâlois Burkhardt : *Klassengemeinschaftsleben*, doit être cité ici aussi.

Il y a enfin le sentiment de la *communion spirituelle* qui naît de la perception d'un idéal identique. Cela est très haut, et souvent accompagné du sens d'une présence divine. Ainsi l'éducation du sens social a devant soi de grandes et hautes perspectives.

Comment les poursuivra-t-elle ?

Contrecarrer, — canaliser, — sublimer, — tout tient en ces trois mots.

Contrecarrer c'est une erreur dans laquelle certains éducateurs du passé sont tombés. Frappé par les excroissances parfois dangereuses de l'instinct social, par ces bandes d'apaches ou ces mauvaises classes auxquelles je faisais allusion au début, on s'est souvent appliqué à entraver de toute manière l'instinct social des jeunes. Je crois qu'une politique de ce genre, purement négative et répressive, si elle n'est pas fatalement vouée à l'insuccès, ne peut être poursuivie qu'au détriment de la personnalité dont les tendances naturelles ne sauraient rester inutilisées sans dommage. — Ça été, à maintes reprises l'attitude des gouvernements conservateurs. Le droit de réunion a dû être conquis parfois à main armée.

Quand on n'a pas contrecarré l'instinct social, on a cherché à le *canaliser*, en en restreignant les manifestations dans des limites fixes. Bien des modalités pourraient être envisagées ici. On a mis à cet instinct des limites de temps et de lieu, par exemple, ou on a circonscrit les domaines dans lesquels on lui permettait de s'appliquer. Par exemple: l'association est bonne pour les récréations; — en classe: chacun pour soi. Ou: association dans le domaine des intérêts matériels, mais non dans celui des intérêts spirituels, ou le contraire (lois sur les syndicats).

Enfin *sublimer*. La religion de la cité, puis de la patrie. La grande famille humaine. Le monothéisme hébreu et chrétien, ou sa transcription laïque la religion de l'humanité. La religion universelle d'un Tagore, sympathie étendue à l'Univers entier. Rien de cela n'est étranger à l'expérience spontanée de l'enfant. Je pourrais vous citer le récit d'une jeune fille qui à l'âge de sept ans dans un jardin a *sent* l'unité profonde qui la liait à un buisson fleuri, et qui quelques jours plus tard a reconnu cette communion dans la parole du Christ: « Que tous soient un ».

Mais le mot de *sublimation* ne s'applique pas seulement à cette élévation de nos instincts sur le plan auguste de la religion. Les psychologues qui ont transporté ce terme d'alchimistes dans leur vocabulaire, entendent par là toute utilisation socialement bonne de tendances primordiales. Il y a donc sublimation de l'instinct social toutes les fois que l'instinct grégaire primitif contribue non seulement au bien-être de l'individu et à la propagation de l'espèce, mais à promouvoir quelques-unes de ces valeurs supra-personnelles que nous appelons l'art, la science, la religion, et dont la réunion constitue la vie de l'esprit.

Il faut dire quelque chose ici de la communion intellectuelle, de la communion artistique, de la communion religieuse à l'école — et de quelques moyens d'y atteindre.

Communion artistique, par la célébration de fêtes scolaires. Les Anglais ont introduit cela dans certaines écoles sous la forme de *commémorations*, plus ou moins inspirées par les idées du positivisme qui, lui-même, avait modelé son calendrier, son rituel sur l'année ecclésiastique et le bréviaire. En Allemagne, l'*Odenwaldschule* fait quelque chose de très beau des journées qu'elle consacre annuellement à communier avec ceux dont elle s'inspire : Goethe, Fichte, Humboldt.

Mais, même pour l'art, la communion fondée sur l'activité va plus loin que celle qui repose sur la seule réceptivité. Entendre ensemble de belle musique, c'est bien ; en *faire* ensemble, c'est encore mieux. Le *chant* a à cet égard une valeur unique. « Les cœurs sont bien près de s'entendre quand les voix ont fraternisé », dit un de nos poètes. On ne saurait trop encourager les chœurs et les orchestres scolaires.

J'en dirais autant pour la communion intellectuelle. « La vérité sans la recherche de la vérité n'est que la moitié de la vérité. » C'est très bien de faire communier une classe entière dans l'admiration d'un Galilée, d'un Pasteur, d'un Einstein. C'est mieux encore de faire éprouver, si possible, à chacun en particulier et à tous ensemble, la joie d'une découverte faite en commun. La *coopération dans l'étude* pourrait être développée beaucoup plus qu'elle ne l'est. Le discrédit dans lequel est tombée la méthode de l'*enseignement mutuel*, dont à Fribourg le P. Girard obtenait de si merveilleux résultats, — ce discrédit n'est sans doute pas définitif.

La communion spirituelle suppose comme étape préliminaire le sentiment de la *solidarité*. Ce sentiment, seule l'activité commune le donnera à nos écoliers. Mais sachons y tendre systématiquement, et ne laissons passer aucune occasion.

Solidarité par-dessus les barrières sociales. Ne méconnaissons pas l'existence des pauvres et des riches, le pouvoir effrayant de l'argent à mettre des barrières entre les hommes, entre les enfants. Voyons plutôt les faits en face. Ce n'est pas assez ; recherchons-les systématiquement.

Nos écoles qui décrivent la vie des Eskimos et des Bushmen, des serfs du XII^e siècle, et des esclaves noirs, ont certainement pour tâche de ne pas laisser ignorer la vie tragique des travailleurs et les progrès qui nous restent à accomplir et pour lesquels nous

comptons sur ceux qui seront les hommes — et les femmes — de demain.

Solidarité par-dessus les barrières religieuses. Catholiques, protestants, juifs, libres-penseurs, nous pouvons communier dans un très grand idéal, et nous le ferons dans la mesure où nous nous efforcerons sincèrement d'y atteindre en luttant contre les égoïsmes que chacun de nous rencontrera sur son chemin.

Solidarité par-dessus les barrières des peuples, des nationalités. Profitons de la présence d'un petit étranger dans une classe pour nous intéresser à son pays, pour apprendre à l'aimer. (Il y a de jolis exemples à suivre dans le beau livre de De Amicis, *Cuore*, dans celui de Burkhardt, déjà cité.) Profitons des correspondances interscolaires, qu'il faudrait généraliser. Le récent congrès pour l'espéranto à l'école nous a fourni d'étonnants exemples d'élargissements intellectuels et d'épanouissements moraux procurés à l'enfant par cette langue qui lui permet de faire échange, non pas de cartes postales seulement, mais de pensées et de sentiments avec des camarades non plus d'un pays seulement, mais de tous. On a souligné le rôle que les maîtres pouvaient jouer pour que cette correspondance fût vraiment profitable : instructive et éducative à la fois.

Mais la solidarité la plus profonde ici encore, sera atteinte non par un enrichissement de connaissances, par un supplément d'information, mais par un effort moral commun.

Le self-government a, à cet égard une importance toute particulière. Il y a là non seulement une application des principes de l'école active à l'éducation morale et civique, mais — notamment par les institutions judiciaires de ces Ecoles-cités — quelque chose de bien plus précieux encore : un effort poursuivi en commun vers la justice et vers le bien. Les écoliers collaborent par ce qu'ils ont de meilleur. Aussi ne nous étonnerons-nous pas qu'il y ait dans cette activité morale commune un facteur de guérison qui opère par endroits des cures et des relèvements merveilleux.

L'idéal est splendide. Il répond à un besoin tragique et pressant. Notre effort trouvera un allié dans la nature même de l'enfant. Les moyens d'agir sont nombreux. Qu'est-ce donc qui nous arrête ? Les obstacles, dressés sur la route ? Serait-ce alors que nous n'avons pas assez de ce quelque chose qui transporte les montagnes ? Mais comment pouvons-nous accepter d'en manquer, si nous voulons être des éducateurs ?

PIERRE BOVET.

LES FAITS ET LES IDÉES

Une conférence sur l'histoire de l'instruction publique des jeunes filles à Genève. — On a beaucoup écrit sur l'histoire du Collège et de l'Académie de Genève, c'est-à-dire sur la création et le développement de l'enseignement public destiné aux jeunes gens, et fort peu sur les origines de l'instruction publique féminine. M. Henri Duchosal, qui dirige d'une main si sûre notre Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, a voulu combler cette lacune. Il l'a fait dans une conférence récente qui a pris place dans la série des cours qu'organise chaque hiver le Département de l'Instruction publique. Son exposé présentait cet intérêt particulier que M. Duchosal en avait lui-même tiré les éléments de nos archives cantonales ; ce n'était donc pas un travail de seconde main, mais bien une étude puisée directement aux sources.

Les documents sur la place que tenait l'instruction de la jeune fille dans la vie et les préoccupations de nos ancêtres ne sont pas d'ailleurs très abondants ; il faut de patientes recherches pour les découvrir et l'on comprend que les historiens de l'éducation n'aient guère disserté sur ce sujet. Ce n'est que très tardivement qu'ont été fondées des écoles destinées au public féminin. Au XIV^{me} siècle les écoles dites de grammaire, au XV^{me} siècle celle que Genève dut à la générosité de François de Versonnex, et plus tard le Collège étaient réservés aux garçons. En 1736 seulement des écoles dites de catéchumènes, accessibles aux enfants des deux sexes, furent fondées, non par l'Etat d'ailleurs, mais grâce à l'initiative privée ; à côté de l'instruction religieuse, on y enseignait les rudiments. La preuve de leur insuffisance apparaît dans la pétition présentée en 1774 par un groupe de dames qui demandent, en termes véhéments, qu'on tienne enfin compte des droits de la femme à l'instruction secondaire.

Même la révolution genevoise de 1792 ne donna pas entière satisfaction à ces vœux, car si la loi de 1794 institue l'école primaire gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de dix ans, pour les filles comme pour les garçons, ce qui était sans doute un grand progrès, elle ignore complètement les « citoyennes » lorsqu'il s'agit de l'enseignement secondaire. Tout au plus prévoit-elle la création de classes de dessin pour les jeunes filles de 10 à 15 ans.

Ensuite, les années s'écoulaient sans apporter grand changement. En 1836, le Grand Conseil vote une loi instituant une « école secondaire » destinée aux jeunes filles ; toutefois, à y voir de près, on constate qu'il ne s'agit que d'une école primaire supérieure.

Il appartenait au gouvernement issu de la révolution de 1846 de franchir l'étape décisive. Dès son entrée en fonctions, il s'occupa de réorganiser l'instruction publique et l'une des premières lois qu'il présenta au Grand Conseil fut celle que ce corps adopta le 7 juin 1847, par laquelle l'Ecole secondaire des jeunes filles était définitivement fondée. La même année, le 14 septembre, elle s'ouvrait avec 156 élèves.

Depuis lors, elle n'a cessé de se développer ; elle s'est augmentée d'une division supérieure et de nouvelles sections. Aujourd'hui les jeunes filles qui suivent les écoles primaires, secondaires et professionnelles sont presque aussi

nombreuses que les garçons. Plus de la moitié des postes de l'enseignement public sont confiés à des femmes. Enfin, notre école des jeunes filles va mettre le sceau à ses légitimes ambitions par l'organisation d'une section gymnasiale complète qui assurera à ses élèves l'immatriculation dans toutes les Facultés universitaires. On voit la transformation accomplie et il faut noter que ces progrès considérables ont été réalisés en très peu de temps : pendant des siècles l'enseignement destiné aux jeunes filles reste rudimentaire et en quelques décades tout est changé.

C'est cette évolution, si longtemps très lente et ensuite si rapide, que la remarquable étude de M. Duchosal a mise en lumière. Élégamment écrite, elle abonde en faits inédits, en observations originales. Nous espérons vivement que cette page intéressante de l'histoire de l'éducation sera publiée intégralement.

W. R.

Groupement d'Education féminine. — Le 11 mars, à Berne, sous la présidence de Mme Pieczynska, s'est réunie la Commission d'Education nationale (de l'Alliance de Sociétés féminines suisses), groupant des déléguées de 7 cantons suisses.

Le principal sujet à l'ordre du jour était : *Comment former des mères ?* On a passé en revue les efforts faits en divers cantons, notamment dans les Ecoles complémentaires, pour cette formation spécifiquement féminine de la jeune fille et on a cherché les moyens d'intensifier cette préparation, éminemment utile — toujours — et à l'heure actuelle plus indispensable que jamais. Il faut développer plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici les dons affectifs de la jeune fille, chercher à leur donner essor par une activité appropriée, afin que soit dans le mariage, soit hors du mariage, son pouvoir d'aimer, de se dévouer, de répandre autour d'elle la chaleur d'un cœur vivant devienne un facteur effectif de la reconstruction sociale dont nous sentons l'urgente nécessité.

C'est en vue d'œuvrer dans ce sens que s'est constitué à Genève un *Groupement d'Education féminine*, comprenant des mères de famille, des institutrices de tous les degrés de l'enseignement féminin et des représentantes de diverses œuvres sociales féminines. Notre Groupement est largement ouvert à toutes les personnes qui partagent nos préoccupations.

Adresser les adhésions à Mlle A. Descoedres, Villette ou Institut Rousseau, puisque c'est l'Institut Rousseau qui veut bien donner l'hospitalité à nos rencontres.

Entretien sur l'Education féminine le 21 mai. — Ce qui a fait l'intérêt et la force de cette rencontre de Berne, dont nous parlons ci-dessus, c'est la personnalité de Mme Pieczynska, pleine de foi et d'enthousiasme pour ce « nouvel évangile ». Contrairement aux craintes de quelques-uns, Mme P. ne voit pas dans cette formation maternelle de la jeune fille un obstacle à la conquête de ses droits de citoyenne ; on ne peut être, comme Mme P., plongée depuis tant d'années en plein travail social sans être persuadé de leur urgente nécessité ; mais elle estime avec raison que seule une préparation ainsi comprise,

qui donnera à la femme une âme nouvelle, permettra de faire porter au droit de vote les fruits excellents qu'on en attend.

Un groupe analogue à celui de Genève existe déjà à Lausanne : d'accord avec Mme Pieczynska et ses collaboratrices, et sur le préavis nettement favorable de notre groupement genevois, nous avons organisé pour le dimanche 21 mai, à 14³/₄ heures, au Foyer féminin, rue de Bourg 26, à Lausanne, une réunion familiale où Mme Pieczynska elle-même nous exposera ses vues sur l'éducation maternelle telle qu'elle la comprend ; cette causerie sera suivie d'une discussion où nos amis romands (les messieurs étant accueillis également s'ils s'intéressent à notre effort) sont invités à nous faire part de leurs désirs, de leurs expériences et de leurs suggestions.

A. DESCOEUDRES.

Réunion des maîtres abstinents à Zoug. — 1^{er} et 2 avril 1922. — Il est bien regrettable que le travail scolaire, les difficultés de transport — peut-être une certaine dose d'indifférence ou la trop grande abondance d'autres préoccupations — ne permettent pas à un plus grand nombre de nos collègues de la Suisse romande de profiter de réunions aussi vivantes, aussi intéressantes, aussi bien-faisantes au point de vue social. La Section vaudoise des M. A. était représentée par Mlles Reber et Notz et par M. Mamboury, secrétaire romand des Foyers pour tous et celle de Genève par sa présidente. On espère beaucoup avoir Neuchâtel et le Jura bernois l'an prochain...

Après une partie administrative où l'on insiste sur la nécessité qu'il y a à ce que notre Société et le corps enseignant entier appuient de toutes leurs forces la campagne de Lausanne en faveur de l'option locale, on entend un travail d'inspiration très élevée de M. Hafner, maître secondaire à Zoug, sur la valeur pédagogique de l'abstinence, intercalé entre de fort beaux chants et trios instrumentaux de nos collègues de Zurich.

Le morceau de résistance fut un admirable travail de M. Straub, secrétaire suisse des Foyers sans alcool. Il montre comme le cabaret est bien plus que l'école ou l'église l'endroit où le peuple se sent chez lui, où se manifeste sa vie collective. Le but des Foyers pour tous, c'est de garder ce qu'il y a de bon dans l'auberge — en tant que centre de vie sociale — de la priver de l'alcool qui a été la cause de son échec et si possible d'y ajouter des éléments de vie morale, intellectuelle et artistique, qui en fassent un facteur d'éducation populaire et de collaboration de tous pour le plus grand bien de tous.

Il est réjouissant de voir ainsi le mouvement de l'abstinence prendre plus d'ampleur et cesser d'être purement négatif pour devenir constructif. Plusieurs fois on a insisté sur le fait qu'il ne suffit plus aujourd'hui que nous soyons des *Volksschullehrer*, mais des *Volkslehrer*. Et toutes les discussions très nourries dans lesquelles le distingué directeur du Secrétariat antialcoolique de Lausanne, M. Oettli, a apporté sa riche documentation en matière d'antialcoolisme et sa compétence pédagogique, toutes ces discussions assaisonnées d'esprit, — on a beaucoup ri, — empreintes de cordialité et en même temps d'un profond sérieux, ont été un véritable réconfort dans les temps si troublés que nous

traversons. On peut espérer beaucoup d'une génération d'enfants confiée à des éducateurs aussi conscients des devoirs sociaux de l'heure actuelle.

A. DESCOEUDRES.

Au Neuhof de Pestalozzi. — La Commission de surveillance de la Fondation Pestalozzi s'est réunie à Brugg le 22 avril pour approuver les comptes que lui présentait la direction sur la marche du Neuhof. Comme on sait, le domaine où Pestalozzi travailla avec tant de dévouement a été acquis par souscription nationale il y a quelques années et on y a installé une école où une quarantaine de jeunes garçons de toutes les parties de la Suisse viennent y achever leur instruction et faire un apprentissage d'agriculteur, de jardinier, de menuisier ou de cordonnier. Le « Hausvater », M. Baumgartner, se consacre à sa tâche dans l'esprit de Pestalozzi.

Le rapport de l'année est satisfaisant à tous égards. La situation financière s'améliore. Les cartes postales récemment envoyées à toutes les écoles suisses paraissent devoir produire un joli denier qui permettra de libérer le Neuhof d'une lourde hypothèque. La Société Pédagogique romande s'est dès l'origine associée à la Fondation du Neuhof. Elle est représentée dans la Commission de surveillance par son président central M. Duvillard. La Commission remercie tous les maîtres qui l'ont secondée dans son récent effort.

Pour remplacer son président, le regretté M. Fritsch, elle a nommé M. Studler, conseiller d'Etat, à Aarau.

Bibliothèque pour tous. — Le comité régional de la *Bibliothèque pour tous* a eu le samedi 8 avril, une séance à Lausanne, sous la présidence de M. Jules Savary, directeur de l'Ecole normale. Il a pris connaissance du premier rapport trimestriel de M. Chevallaz et constaté les réjouissants débuts du Dépôt de Lausanne, dont le service est assuré par MM. Chevallaz et Mamboury.

Ouvert le 1er janvier, avec un peu plus de 3000 volumes, le dépôt a répondu à plus de 80 demandes de renseignements et envoyé, pour trois ou six mois, près de 50 caisses de livres, contenant 3200 volumes, dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et de Vaud, à des bibliothèques communales ou paroissiales, à des fabriques et à quelques associations privées, de dix membres au moins.

Le total des volumes a été porté à plus de 5000. Il en faudrait plus encore. Les ressources sont malheureusement limitées, et le comité régional recommande dès maintenant au public les cartes officielles du 1er août prochain, dont le bénéfice pour toute la Suisse sera attribué à la *Bibliothèque pour tous*.

ARGUS DE LA PRESSE, Paris, rue Bergère 37. **Nomenclature des journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier.** 433 pages ; 1922.

Cette nomenclature, fruit d'un travail méthodique et patient, contient plus de 5000 noms de périodiques, dont 500 environ pour la Suisse : Genève 112, Lausanne 108, etc. Elle rendra certainement les plus grands services à ceux qui la consulteront.

PARTIE PRATIQUE

LA FONTAINE DE L'ÉCOLE ¹

(Degré inférieur)

Tariée durant plus de six semaines, la fontaine (*fig. 1*) coule de nouveau, claire et fraîche ; les dernières pluies, chassées par le vent du sud-ouest, ont redonné vie à la source que la sécheresse avait tariée. En arrivant devant l'école, les enfants, à qui rien n'échappe, ont entendu son babil ; aussitôt un attroupe-ment s'est formé et chacun d'émettre son opinion : « Elle donne bien deux litres à la minute, dit l'un. — Plus. — Moins ». Attiré par le bruit de la discussion, le maître leur dit que le seul moyen de se mettre d'accord, et surtout d'être renseigné, c'est de contrôler le débit. C'est, leur dit-il, ce que nous ferons pendant la journée ; du reste, si vous le désirez, une leçon concernant la fontaine sera prévue à l'horaire de cet après-midi. Nous fêterons ainsi le retour tant désiré du précieux et si indispensable liquide.

Ce sera doublement fête pour les écoliers. Premièrement, la leçon sera donnée en plein air ; secondement, le fait qu'ils seront en quelque sorte les initiateurs de cette sortie de classe les remplira de joie. Dix minutes avant onze heures, leçon de calcul oral : révision rapide du litre, de l'heure, et de leurs subdivisions.

Il est deux heures. Avant de sortir, examinons le globe terrestre et notons que, lors même que nous avons été privés d'eau pendant plusieurs semaines, ce liquide est plus répandu qu'on ne se l'imagine généralement. Placés autour du globe, les élèves évaluent.

Près des trois quarts de la surface de notre globe est occupée par les eaux : mers, lacs, rivières, etc. (*fig. 2*).

Remarquons que l'eau de la mer n'est pas potable, parce que salée, que l'eau des cours d'eau et des lacs est généralement souillée et par conséquent impropre à la consommation. Il ne reste donc de cet immense volume liquide que l'eau de source, eau pure et lumineuse, dont E. Reclus a dit : « Approche-toi de la fleur, mais ne la brise point ! Regarde et dis tout bas : Ah ! si j'étais aussi beau ! Dans la fontaine de cristal ne lance point de pierre ! Regarde et pense tout bas : Ah ! si j'étais aussi pur ! » Mais comme tout se tient dans ce monde, les sources ne sont vivantes que si elles sont alimentées par ? — la pluie — ou par ? — la neige — ou par toutes deux. Allons maintenant vers la fontaine et dites-moi pour quelles raisons cet emplacement a été choisi plutôt que tel autre.

Réponses diverses, dont trois justes :

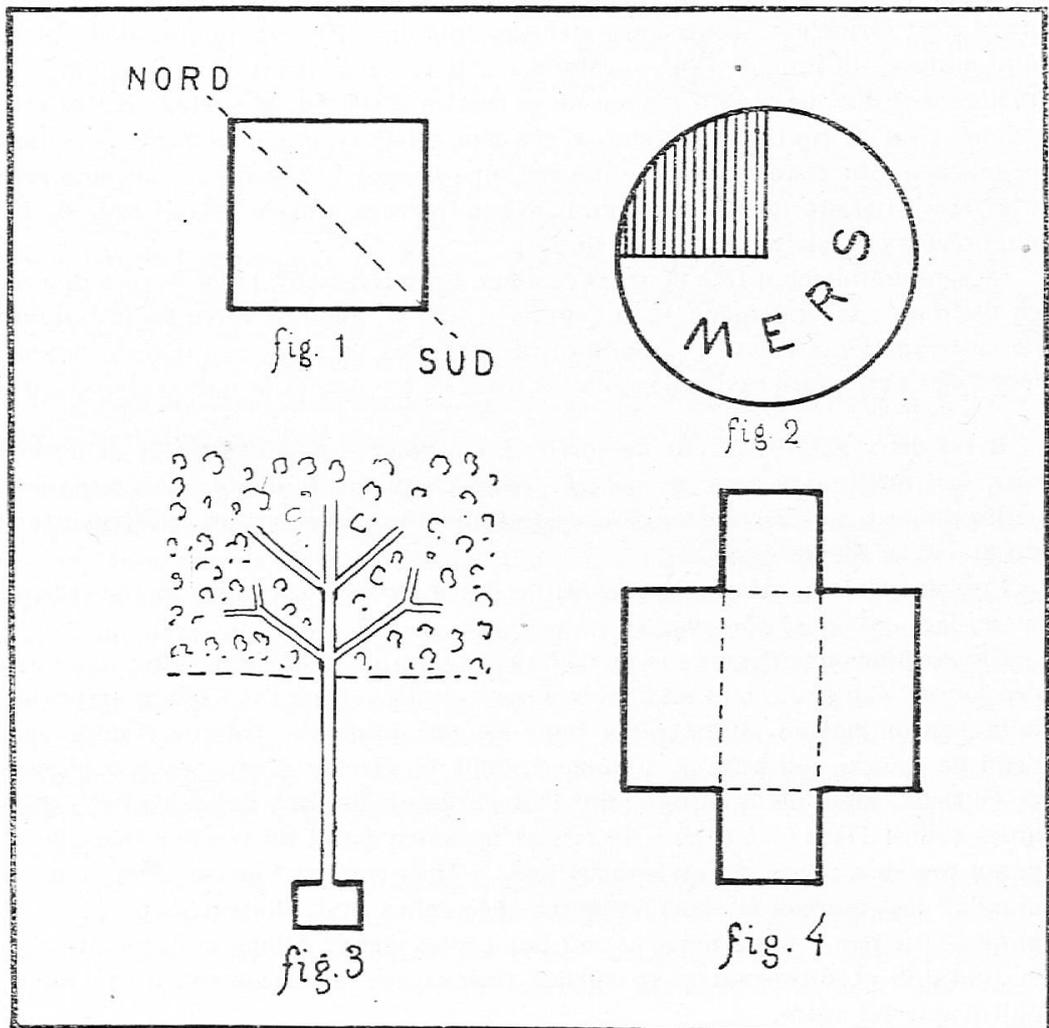
1. Proximité du jardin.
2. Proximité de la chambre à lessive.

¹ Cette leçon (qui pourrait du reste se subdiviser en deux ou trois leçons successives) serait suivie, en classe, d'applications diverses : leçons d'arithmétique, de vocabulaire, de dictée, de rédaction, de dessin et de lecture (lecture du récit *L'Enfant et la Source*, Manuel de l'Arbre, par E. Cardot, p. 36.)

3. Du côté sud-ouest pour éviter le gel pendant l'hiver.

Notre fontaine n'a qu'un bassin. Pourquoi ? Pas de bétail à abreuver. — Un bassin pour un ménage, est-ce suffisant ? Combien de bassins à Romairon ? — Cinq. — Pour ? — Quatorze ménages. — A Vaugondry ? — Six bassins pour treize ménages.

Quelle est sa longueur intérieurement ? extérieurement ? ses largeurs et hauteurs. Les élèves procèdent à ces divers mesurages.



En quoi est notre bassin ? — En granit. — En quoi pourrait-il être ? — Bois, calcaire, ciment, tôle galvanisée. — Donnez des exemples de bassins faits de chacune de ces matières. — Pourquoi a-t-il été fait en granit ? — Nombreux blocs erratiques dans la contrée. Tailleur de granit au village voisin. — Les erratiques diminuent d'une façon inquiétante au Pied de la Côte; il est à désirer qu'il en soit conservé deux ou trois comme témoins d'une période disparue.

Lundi prochain, chacun de vous apportera en classe un petit échantillon de granit. En outre, les élèves de Romairon m'indiqueront les erratiques qu'ils connaissent dans la forêt de la Côte et ceux de Vaugondry les blocs qu'ils ont vus dans le Grand Bois.

Quelques-uns d'entre vous savent déjà que le monolithe de Vidy, élevé sur l'emplacement de l'échafaud de Davel, provient du petit bois qui se trouve à 150 mètres à l'ouest du collège. Nous repérerons l'endroit en avril prochain, ainsi que nous le faisons chaque année.

En quelle année ce bassin a-t-il été taillé ? — 1899. — Quel est son âge ? Arrivons-en maintenant à ce qui, ce matin, faisait l'objet de vos préoccupations. Litre, demi-litre et décilitre sont alignés sur le bord du bassin. Un récipient est donné à un élève. Le plus fort en calcul reçoit la montre. Le contrôle sera fait plusieurs fois, et chaque fois par des élèves différents ; ainsi faisant, chacun aura apporté sa contribution au contrôle et ce dernier sera plus exact. Résultat : trois litres à la minute. Je suppose que vous aimeriez bien savoir combien notre fontaine donne de litres en dix minutes, en un quart d'heure, en une demi-heure, etc. ? Nous composerons donc ensemble une série de questions diverses, demain, pendant la leçon d'arithmétique.

Nous voyons couler de l'eau, mais il serait intéressant de savoir d'où elle vient. Les élèves connaissent le réservoir. Je vais vous montrer en quel endroit la conduite pénètre dans le bâtiment. Voici. A quelle distance approximative sommes-nous du réservoir ? Evaluations différentes. Sur quatorze réponses, une est supérieure, les autres inférieures à la réalité.

En file indienne, les élèves se dirigent vers le réservoir en jalonnant, au moyen de baguettes, la ligne suivie. Tous les dix ou quinze pas, un élève plante un jalon, à commencer par le dernier de la file. Arrivés au réservoir, vérification de l'alignement. Le cas échéant, on corrige, puis la porte du réservoir est ouverte. On examine l'intérieur. Le fond est recouvert de limon ; si ce dernier n'avait pas trouvé une nappe d'eau tranquille sur son chemin ? — Il aurait pénétré dans la canalisation, au risque de l'obstruer, et aurait sali l'eau de la fontaine. — Le petit réservoir joue donc le rôle de ? — purificateur.

Le crible de sortie est passé de main en main. L'extrémité pointue est déjà bien usée, pourquoi ? — frottement de l'eau et des matières minérales en suspension. — Ces matières ont même laissé des traces de leur passage sur le métal ; c'est du tuf calcaire. Cette eau est donc ? « Tufeuse ». — Comme elle ne l'est pas dans une trop forte proportion, que, de plus, elle est fraîche et agréable à boire, nous dirons que c'est ? — une eau potable. Les élèves se demandent d'où vient l'eau qui alimente le réservoir. Levez les yeux. Que voyez-vous ? La forêt. — C'est de là que vient le canal principal sur lequel se greffent des canaux secondaires (*fig. 3*). C'est la forêt qui est le grand et vaste réservoir qui fournit l'eau aux fontaines de nos villages ; c'est elle qui a emmagasiné l'eau pendant la saison humide pour la rendre peu à peu pendant le cours de la saison sèche. Nous vous reparlerons plus tard de la forêt et de son rôle bienfaiteur. Pour le moment, souvenez-vous qu'un grand ami de la nature a dit :

Au plus profond des bois, la Patrie a son cœur ;
Un peuple sans forêts est un peuple qui meurt.

Retournons vers la fontaine. En descendant, deux élèves mesureront la longueur de la conduite avec le ruban métrique ; les douze autres, comptez vos pas et enlevez les jalons. Combien de pas ? Pourquoi plus de pas que de mètres ?

Pour terminer, regardons où va l'eau qui coule du bassin. Une nouvelle canalisation la conduit dans les champs où elle disparaît, laissant sa petite part de fertilité et de richesse.

Activité manuelle de l'écolier : 1. *Relief.* Dans la caisse de sable, figurer le collège et le réservoir au moyen de deux petits cailloux, et jalonner la conduite d'eau au moyen de petits bâtonnets (ou allumettes) après avoir donné au terrain la déclivité voulue.

2. *Pliage.* Fabriquer en carton ou en fort papier le bassin de la fontaine ; coudre les quatre arêtes (*fig. 4*).

3. *Modelage.* Modeler un petit bassin avec de la terre glaise ou du ciment de vitrier.

Matériel : Globe terrestre, mètre, ruban métrique, deux ou trois mesures de capacité, montre, baguettes, caisse de sable, bâtonnets, carton, terre glaise. Quelques tableaux ou vues, représentant, par exemple, La source de l'Orbe. — La fontaine de Vaucluse (source de la Sorgue), etc.

ADRIEN REVERCHON.

LES CARTES POSTALES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Quelques exercices scolaires

Chacun a, chez soi, dans des tiroirs et des albums, de vieilles cartes postales reçues naguère : La valeur artistique n'en est souvent pas grande, les souvenirs qu'elles évoquent sont bien pâlis.

Elles sont cependant plus précieuses pour l'éducateur que les projections lumineuses, elles sont bien plus commodes à examiner, on peut les grouper, les classer, les rapprocher des textes ; surtout elles se prêtent excellemment à un travail scolaire individuel.

Il faut donc commencer par faire chez soi une battue aux cartes postales, puis inviter les élèves à faire de même.

Chacun inscrit au crayon, au verso, son nom, afin de reprendre son bien à la fin de l'année scolaire. Ce qui ne sera pas revendiqué enrichira les « volées » suivantes.

Les cartes seront, en outre, numérotées. Avant chaque exercice, le maître, cela va de soi, éliminera les cartes qui ne peuvent être d'aucune utilité ou celles qui pourraient donner lieu à des erreurs.

Voici pour des élèves de 10 et 11 ans une série d'exercices de géographie :

A. Étude des cours d'eau :

I. Les mots suivants seront préalablement expliqués par le maître (avec dessin schématique, à la craie de couleur, au tableau noir) :

Névé, rivière, delta, cap, rapides, canal, glacier, fleuve, marais, grève, cascade,

confluent, source, lac, estuaire, plage, cataracte, île, bras, ruisseau, mer, golfe, pont, barrage, écluse, torrent, embouchure, port, quai, bassin, etc.

Puis des cartes représentant les objets, accompagnées d'un feuillet où est inscrit le nom, circuleront de banc à banc. Cet exercice peut et même doit être renouvelé jusqu'à ce que chaque enfant, ayant reçu une carte en partage, puisse désigner l'objet et en écrire correctement le nom sur un billet qu'il pose devant lui.

Une rapide promenade du maître lui permettra de constater que le mot et l'image concordent. On échange les cartes, on inscrit un nouveau mot et le maître recommence sa tournée.

L'étude du vocabulaire et des exercices de modelage complètent cette série de leçons.

II. Choisir et faire circuler les cartes classées de telle sorte que leur succession représente à peu près les transformations d'un cours d'eau de sa source à la mer, tandis que les enfants peuvent lire au tableau noir :

Cartes Nos	}	Nos	}	Nos	}	Nos	}	Nos
...	
...		<i>Névé</i>		<i>glacier</i>		<i>torrent</i>		<i>rivière de</i>
...			<i>plaine, etc.</i>
...	

Les cartes étant ensuite retirées, on se remémore et l'on inscrit au tableau les traits caractéristiques de chacune des étapes considérées (*ruisseau, torrent, rivière, fleuve*), et cela donne lieu à des exercices divers de rédaction, de lecture, de dessin et de modelage.

III. On donne à chaque élève quelques cartes à ranger suivant le cours descendant du fleuve. L'élève feuillette ses cartes devant le maître et motive son choix lorsqu'il en est requis.

IV. Chaque élève ayant sous les yeux la liste des mots, les cartes sont mises en circulation. L'élève note à côté de chaque mot le numéro des cartes correspondantes. Le maître relève les listes et contrôle soit pour estimer le travail, soit surtout pour se rendre compte de la valeur et du résultat de sa leçon.

V. De même pour les accidents de cours d'eau : *Chutes, barrages, etc.*

VI. *Recherche des bassins fluviaux.* Pour cet exercice, les élèves ont leur atlas à leur disposition. Ils se servent pour fixer leur choix, de toutes les indications fournies par l'image, des renseignements imprimés ou manuscrits du texte et même du timbre postal.

Chaque enfant reçoit quelques cartes, recherche la région qu'elles représentent, puis le bassin fluvial qui l'englobe, au moyen de la carte hydrographique.

B. Étude du relief de la Suisse :

I. Faire passer une série de cartes classées suivant l'altitude du sujet qu'elles représentent, pour chacune des catégories.

250 m. d'altitude - 1500 ; 1500-2500 ; 2500-4000 et plus.

Ensuite, rechercher en commun et inscrire au tableau les caractères de chaque altitude ; enfin : rédaction.

II. Faire passer une série de cartes sur le Plateau. Faire oralement, puis rédiger une description sommaire du Plateau, au tableau noir.

Exercice de lecture dans les manuels.

III et IV. De même pour le Jura et les Alpes.

V. Donner à chaque élève quelques cartes dont il devra situer le sujet dans une des trois régions physiques de la Suisse (mêmes remarques que pour l'étude des cours d'eau).

VI. Trier des vues des Alpes selon les chaînes principales ; mettre en évidence les vues qui représentent plutôt les Préalpes.

VII et VIII. Etude, par les mêmes procédés que pour le précédent vocabulaire, des mots suivants :

Plaine, plateau, vallée (fluviale, glaciaire), *vallon, colline, mont, coteau, chaîne, massif, ligne de partage des eaux, points, etc.*

C. **Autres exercices géographiques concernant la Suisse** (à l'aide de l'atlas) :

Les enfants se servent de *tous* les renseignements que peuvent fournir les cartes, afin de situer exactement (canton ou pays) la vue représentée, et, s'il s'agit d'un chef-lieu, de déterminer l'importance de celui-ci.

On peut faire suivre ces observations d'autres remarques plus spéciales ayant trait, par exemple, à l'agriculture, à l'industrie, à la richesse du sol, à celle des habitants, au langage de ceux-ci (d'après les enseignes des magasins), à l'orientation des maisons, aux dangers d'avalanche, d'éboulement ou d'inondation, au drainage, etc.

Quelques cartes se prêtent admirablement à une transcription en relief par modelage ou découpage de courbes de niveau, d'autres enfin, se prêtent, par leur simplicité de lignes, à être reproduites par le dessin ou par découpage et collage de silhouettes en papier de couleur.

J'ai cherché par les exercices ci-dessus et par des travaux analogues sur d'autres branches d'enseignement, à unir intimement les choses et les mots, à laisser pénétrer de lui-même le savoir dans les jeunes esprits en utilisant leur goût pour les images et en guidant leur curiosité.

Je me souviens des images, des minerais, des fleurs qu'on nous faisait passer sur les bancs du Collège. Evidemment, nous aimions beaucoup cela, mais les explications préliminaires avaient été oubliées ou brouillées quand nous parvenaient les objets et c'était à qui, parmi nous, dirait un mot plaisant, en remettant l'objet à son voisin. Toujours, l'armoire refermée sur ses trésors, nous constatons qu'il ne restait rien des impressions passagères que nous avions ressenties. Je crois avoir obvié dans une certaine mesure à ces inconvénients en faisant accompagner l'examen de l'objet d'un petit travail précis et individuel d'observation.

CHARLES SICHLER.

AD. FERRIÈRE. **L'Activité spontanée chez l'enfant**. Edip, Genève, Passage du Terraillet, 18, 1922 ; 1 franc.

C'est, en une brochure de 34 pages et sous une forme enjouée et familière, la quintessence des deux volumes de cette œuvre capitale qu'est l'*Ecole active* (Neuchâtel, Forum, 1922) dont nous parlerons prochainement.

Grande Salle du Battoir, BASSINS

les 14, 20, 21, 25, 27, 28 mai, et 3 juin 1922, à 14 h. 30

REPRÉSENTATIONS DE LA DÎME

par RENÉ MORAX et A. DENÉREAZ.

Pièce historique en 4 actes et 7 tableaux.

Billets à 2, 3, 5, 7, 10 et 12 fr., à l'avance chez Fœtisch Frères, à Lausanne, à la librairie Chapallaz, à Nyon, chez Natural, Lecoultré & C^{ie}, Grand-Quai, 24, Genève, et au Bureau de la Dîme, à Bassins.

Représentation spéciale pour les écoles, à 1 fr. le 1^{er} juin (se faire inscrire 7 jours à l'avance).

Cantine sur place avec vivres et liquides.

Service spécial d'autobus sur Begnins; la halte de Bassins (Chemin de fer Nyon-St-Cergue) et Pied du Jura.

Service spécial de correspondance.

Autobus. — Départ de l'Isle à 11 h. 25, dessert toutes les localités. Arrivée à Bassins à 13 h. 20.

Les 14, 21, 25, et 28 mai, arrêt à Gland du direct partant de Lausanne à 12 h. 50 avec correspondance à Gland et Begnins, arrivée à Bassins à 14 h. 20.

Tous les jours de représentation départ de Begnins à 14 h. 15, arrivée à Bassins à 14 h. 35.

Correspondance d'autobus à la halte de Bassins du train Nyon-Morez, partant de Nyon à 13 h. 10, arrivée à Bassins à 14 h. 20.

Départs d'autobus dans toutes les directions à l'issue de chaque représentation.

Rabais 30% sur les billets ordinaires des autobus, des trains Gland-Begnins et Nyon-Morez, sur présentation de la carte d'entrée. 52

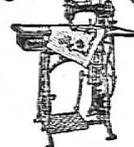
RÄBER

MACHINES A COUDRE

2, Pré du Marché, 2 — LAUSANNE

Téléphone 87 77.

PHOENIX



Rotatives, centrales, vibrantes. — Garantie sérieuse. — Prix les plus bas. — Conditions de paiement avantageuses. — Atelier spécial pour la réparation de toutes marques. 15

J. RATHGEB-MOULIN,

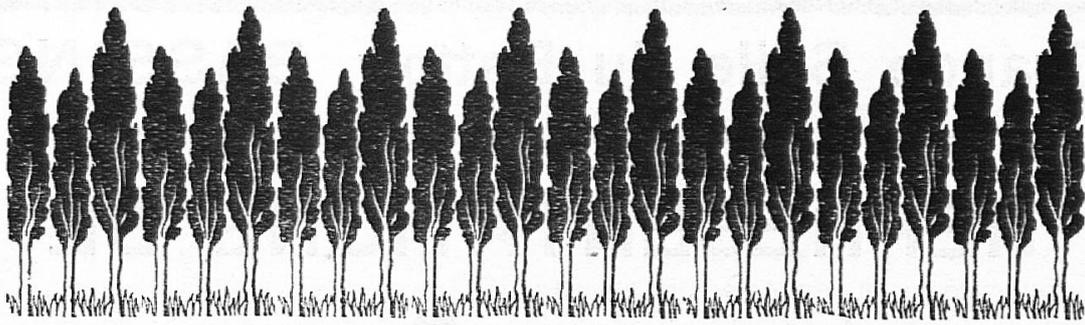
Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Dames et Messieurs

Trousseaux complets

Draperies et Nouveautés pour robes

10% d'escompte aux membres de la Société pédagogique.



Courses d'Ecoles et de Sociétés

BAINS DE L'ALLIAZ sur VEVEY Alt. : 1040 m.

Eau sulfureuse minérale. — Joli but de promenade de Blonay ou Chamby. —
Arrangement pour écoles, sociétés, pensionnats.

2

L. Cochard, propr.

CAFÉ-BRASSERIE LAUSANNE-MOUDON

Station des Trams. Place du Tunnel. LAUSANNE. Téléphone 98.57

Repas pour Sociétés. — Thé, café, chocolat.

Banquets sur commande.

Vins de 1^{er} choix.

3

CHESIÈRES

Alt. 1250 m.

Chalet Pidoux

Pension-
FamilleOuv. 1^{er} juin

Situation unique. Vue et soleil. Jardin ombragé. Grandes chambres au midi avec balcons et terrasses, Lumière électrique. Bains. Arrangements pour familles et séjours prolongés
Cuisine soignée. Auto-garage. Prix modérés. English spoken. Prospectus.

4

Hôtel-Pension „BELLEVUE“ Café-Restaurant ST-SULPICE près Lausanne

Restauration à toute heure. - Vins premier choix. - Grandes salles et terrasses. - Vue magnifique sur le lac et les Alpes. - Pension pour familles à des prix très modérés. - Charcuterie de campagne de fabrication personnelle. - Téléphone n° 7. Se recommande : F. Wutrich.

LAUSANNE. - Café-Brasserie Tivoli

près de la Gare C.F.F. Grand jardin ombragé. Grande salle

Se recommande : L. PURRO.

7

Pension pour Normaliens et Etudiants

Bonne pension bourgeoise pour Normaliens, près Ecole Normale. Cuisine soignée, abondante. Prix modérés.

S'adresser au magasin Confiserie Elzinger, rue Martheray 49, Lausanne. 51

Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de
l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Av. Bergières, 26
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

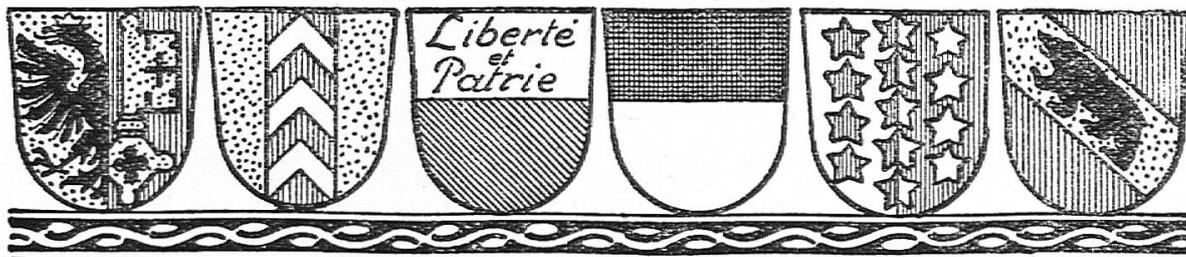
J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}. Compte de chèques postaux 11 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

GIOVANNI PAPINI

Histoire du Christ

Traduction française de Paul-Henri MICHEL

Un volume in-8 écu de 464 pages, avec couverture illustrée, 9 fr.

La *Storia di Cristo* de Giovanni Papini a paru dans l'édition originale en mars 1921. Elle a été aussitôt accueillie par le public italien avec un enthousiasme quasi mystique, au point que son succès est considéré en Italie comme le plus grand événement littéraire du XX^e siècle. Des traductions en toutes les langues ont paru ou vont paraître, car l'œuvre de Papini s'adresse aux chrétiens de tous les pays ainsi qu'à tous ceux qui ont besoin de consolation ou d'encouragement dans les souffrances dont le monde est accablé. Ce livre est venu à son heure et aura un grand succès également en France. Comme l'a dit M. Louis Gillet, au cours de la belle étude qu'il a consacrée à ce chef-d'œuvre, « ce qui nous touche, dans l'*Histoire du Christ*, de Giovanni Papini, c'est le spectacle d'une âme qui se livre à Jésus, qui se modèle sur lui, qui cherche à reproduire en elle le reflet de son image, et qui nous dit ses émotions à mesure que l'histoire divine se déroule dans son cœur... L'on croirait entendre, en lisant ces pages brûlantes, une autre voix florentine, une voix qui parlait déjà, il y a quatre cents ans, des terreurs de la fin du monde, la voix de Jérôme Savonarole, qui troubla Michel-Ange. »

Le prix ci-dessus est indiqué en francs français payable en argent suisse avec 40 % de rabais. Nous ouvrons aussi des comptes en argent français à partir de 50 francs français. Les versements se font d'avance en billets de banque français ou chèques sur Paris. Les volumes sont facturés à leur prix de Paris plus 10 % de majoration pour frais de port.